

DECLARATION DES PARTICIPANTS

Il s'est tenu du 06 au 10 juin 2014 au Centre de Surveillance de la Biodiversité de l'Université de Kisangani, la 1^e Conférence Internationale sur la Biodiversité du bassin du Congo. Au total, 250 participants parmi lesquels, des Professeurs d'Universités, des Chercheurs, des Représentants des autorités de l'Etat et de la Société Civile y ont pris part. Ces participants provenaient des différentes Provinces de la République Démocratique du Congo et de plus de 20 pays de l'Afrique centrale, australe, de l'Ouest et de l'est, de l'Europe de l'Amérique et de l'Asie. Quatre thèmes sur la biodiversité ont été développés durant ces assises, il s'agit de :

- de l'état de sa connaissance actuelle.
- l'impact du changement climatique
- son rôle dans le développement durable
- et sa conservation

Une journée entière a été consacrée à l'évaluation de la connaissance de la biodiversité des différentes Provinces de la République du Congo.

Après les différents exposés qui ont duré trois jours, les participants se sont réunis en en cinq groupe de travail suivi d'une table ronde. Les participants ont constaté un manque de connaissance importante sur la biodiversité. Les travaux en atelier ont permis de dégager les axes prioritaires de recherche et les conditions nécessaires pour leur mise en œuvre :

- Renforcer les recherches multidisciplinaires sur le processus biologique permettant de suivre et d'évaluer les impacts de changement climatique sur la biodiversité ;
- Développer des recherches en long terme en valorisant le réseau des dispositifs permanent dans le bassin du Congo ;
- Développer de programmes de recherches sur l'aspect homme-forêt avec un accent particulier sur les processus d'allocation de terre et d'exploitation de la biodiversité telle que les filière de bois énergie et de viande brousse ;
- Développer de projets de recherches sur les investissements à grande échelle, qui soient financièrement indépendants des industries concernées, en particulier sur les filières qui ont fort impact sur la biodiversité (mine, énergie, filière bois, barrages, etc.) ;
- Améliorer l'accès et le partage d'informations résultants de la recherche scientifique ;
- Valoriser les résultats de recherche scientifique qui peuvent répondre aux besoins de la société ;

- Renforcer tout effort en terme de bonne gouvernance, de transparence et du respect de la loi ;
- Développer un programme de formation et de renforcement de capacité scientifique des pays de la région ;
- Augmenter les mécanismes de partage de données entre toutes les parties prenantes ;
- Appuyer techniquement et financièrement le Centre de Surveillance de la Biodiversité pour lui permettre de pleinement jouer son rôle de centre d'excellence dans la région du bassin du Congo;
- Développer de partenariat entre les scientifiques et les gestionnaires de la biodiversité , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des aires protégées ;
- Mis en place d'un système de financement au niveau nationale et régional pour la recherche scientifique et son application pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité.

La richesse unique de la biodiversité du bassin Congo exige un engagement fort de tous les partenaires, en particulier de la part des gouvernements des pays concernés .

Fait à Kisangani, le 10/06/2014.